

Mon. c. f. de
na.

Copie.
A La Haye le 5. Nou. 1668.

1126

Monsieur.

8. du Mois passé j'eus L'honneur de vous donner aduis de mon arrivée en ce pais. J'espère qu'il n'y aura point eu de faulte à L'adresse: mais j'auoir oublié de vous y ramener uoir de la lettre du Sr. Blocard. Je vous supplie très humblement que par vostre moyen je puisse scauoir à quoy nous en sommes avec cet homme, qui ne se trouue pas tousiours si raisonnable et si peu incommode qu'il. C'est paroisstré. Au moins j'en ay. eue une rencontre si embarrasée et si impouuable. que j'en suis demeuré tout surpris et tout orange auire moy. Par vostre intermisy Monsieur, je m'assure que nous ne tenons toute raison. Il importe a S. A. que cela soit au plus tost. afin que puissions disparir par delà de ce qu'il viendra a fournir

S. A. mod. a fait dire à la Pise qu'il ayt à s'en retourner a Orange, ou il trouuera les ordres qu'elle a enuoyés en son regard a son. milite; Il aura tout sujet d'en demeurer satisfait. Mais il y a dix ou 8 jours que cet ordre luy a esté inuoyé par priu. du conseil. et on me dit qu'il n'a encores bougé, qui est une insolence aussi grande que celle d'estre venu icy en deuit de S. A. M. et contre ses ordres. Les quels il auroit d'icy que je ne luy ay pas communiqué qu'a l'opit.

a c
obs.
Pou
de la
gra
tium
sou
il
de
D
po
et
pa
qu
tr
a
m
et
ta
pr
"po
si
ri
p
se
co
da
Bo
D'y
pr
sup
Monse

d'ou il ne pouoit pas s'en retourner avec honneur. Je n'ay
vois point. pour ne m'excuser pas au sujet des calomnies
qu'il ose debiter contre moy (mais ie dis tout haut, qu'il
appartient. que c'est une noire menterie. qu'il avance en
mesme contre moy. qui ay tant pris de peine a le distourner
du voyage d'Hollande. en suite des commandemens
de S. A. M. a Orange. par tous ordinaires. Pour son honneur
croÿ. Monsieur, que vous sçey bien de mon advis, qu'il
ce que nous sçuy en auent dit l'un et l'autre en vostre
mais il pouoit fort bien avec honneur s'en aller
de l'ordon d'Orange. mais non pas de luy d'Hollande. sans
Lonneur. Bref. je dis a S. A. M. que je ne suis plus
dant d'Orange. que j'en ay eu mon saoul pour trois mois
j'ay fait de fautes. au regard de cest homme turbulent
icy. avec lequel on n'aura jamais fait, qu'il y a moi
de les faire repartir a son gre par ceux qui printrent
sur mesme en main, que pour moy. je pretens n'en au
plus la robe rompue, me contentant d'auoir une fois
satisfait a S. A. aux gens de bien et a ma conscience
pro mea quidem sapientia. mais que si en ceste occasi
elle se relasche, et souffre le mal pris incident de s'ir
elle en portra tous les jours des suites tres incommodes
porte et suffroit manuisse. car au fonds, que m
d'aut. et me sçay grand gre icy d'auoir s
fortun: a Orange le sçay de leur Alt. Si on

Mais moins ici, on s'en trouva mal: mais ce
 n'est pas de moi qui viendra ce mal. Après avoir
 vu mon ordre, je n'irai agir les autres de grande
 tranquillité d'esprit, et comme feroit le roi d'Espagne,
fractus illabatur orbi.

Pour avoir réduit le Garnison à 20. Etoit en tout.
 L'ajout en soin de M. Bouché, et les, et de
 son de ces ordres. Il arriva, que vous n'avez point
 de bon Pénitencier. M. miler a ordre d'en correspondre
 avec vous. Je ne serai jamais rien de ce genre, que
 la réparation du Bateau, du colli' du Corps de
 garde, ne soit achevée; et on en travaillera aussi ault.
 M. miler. Les deux bairr tout - Et les autres
 venant à tout.

à
ob.
Pou
di
gra
tin
sou
il

de

pe
et
pa
qu

tri

as

m

et

ta

pe

po

si

ri

p

se

co

de

Bo

Dy

pe

sup

Moni

115
[Faint handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

1113.

